

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 mai 2019

Présents : GOIZET Henri, DUPIN André, DOMINGUEZ Jean José , FERRAN Alain, GALY Yves, GROS Corine. VILLEMUR Daniel..

- **Absents excusés :** TISSIERES Thomas , FOURGEAUD Sébastien,
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 12 avril 2019

Ordre du jour

DELIBERATIONS

1. Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion des différents budgets.

Les comptes Administratifs 2018 des budgets de la Commune et de l'eau et assainissement sont votés à l'unanimité des 6 membres présents , le Maire ne prenant pas part au vote.

2. Affectation des résultats

Budget commune section de fonctionnement

Dépenses 206 559.37 €

Recettes 239 261.22€ soit un excédent de clôture de 32 701.85€. (Excédent cumulé à reporter 259 396.25)

Section investissement

Dépenses 350 010.70 €

Recettes 412 811.27 € soit un excédent de clôture de 62 800.57 € pour un déficit cumulé de : 16 343.63 €

Budget Eau Assainissement section de fonctionnement

Dépenses 65 895.33€

Recettes 69 836.81€.

Résultat de clôture 3 941.48€ pour un déficit cumulé de 69 251.95 € .

Section d'investissement

Dépenses 28 197.18 €

Recettes 32 469.21€

Résultat de clôture 4 272.03€., déficit cumulé 30 515.23€

3- Vote des budgets primitifs

M le Maire expose dans le détail à l'Assemblée, les projets de budget de la Commune et du service de l'eau et de l'assainissement.

Après débat, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des 7 membres présents, le budget de la Commune et le budget du service de l'eau et de l'assainissement

4Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte les taux suivants ::

Taxe d'habitation 5.35%(inchangé)

Foncier bâti 11.33% (-.55)

Foncier non bâti 60.28% inchangé

5.Résiliation de l'adhésion au réseau 31 concernant l'assainissement non collectif

Le projet de transmission des réseaux Eau potable et Assainissement au Syndicat des Eaux de la Barousse Comminges Saves suppose que la compétence Assainissement individuel assuré actuellement par Réseau 31 soit repris par la Commune afin d'être transmise ensuite au S.E.B.C.S.

Cette formalité risque de reporter de un an l'adhésion de la Commune au SEBCS. Le Conseil décide de poursuivre la démarche dans ce sens.

6. Subvention aux associations

Mr le Maire présente la liste des associations qui bénéficient habituellement d'une subvention .Le budget proposé pour l'année 2019 est de 4 030 €. Le montant proposé est adopté à l'unanimité par le Conseil.

7.Location du préau

Après discussion le Conseil se prononce pour un tarif à 50 € la journée pour manifestations spécifiques et sans matériel.

9.Questions diverses

Organisation du bureau de vote pour les élections Européennes.

Organisation de la Fête locale

Organisation feu de la Saint Jean.